

Trois jours de carence, quelle logique ?

Il fut un temps où les fonctionnaires ne connaissaient pas cette règle. Privilège ?

En 2018, on leur a imposé un jour de carence. Personne n'a écouté ni pris en compte leurs protestations. Parce qu'il fallait faire des économies. Et que ce sont des paresseux qui ne servent pas à grand-chose : personnels des hôpitaux, personnels des services de proximité, personnels d'éducation...

Maintenant, le gouvernement envisage très sérieusement de passer à trois jours de carence. Parce qu'il faut faire plus d'économies. Et parce que ce serait une question de justice avec les personnels du privé. Sauf que les personnels du privé, dans leur grande majorité, sont couverts par leur employeur dès le premier jour.

Plaçons-nous maintenant dans la logique de l'agent·e malade. Un·e enseignant·e par exemple. Souffrant de la banale grippe, contagieuse, accompagnée de courbatures et maux de tête.

Option 1 : il ou elle ne veut pas perdre trois jours de salaire et se rend à l'école de toute façon. *Au mieux*, contamine élèves et collègues. Et au pire, tire sur la corde et se retrouve avec des complications exigeant un arrêt long.

Option 2 : il ou elle se met en arrêt au minimum – un, deux, trois jours ? Jours pendant lesquels il aura été sur le flanc, aura donc accumulé du retard dans ses préparations et corrections. Non rémunéré. Et reprendra aussitôt, encore faiblard.

Option 3 : il ou elle est raisonnable mais tant qu'à perdre trois jours de salaire, il prolonge son arrêt pour récupérer le plus possible.

Le Sgen-CFDT, en France comme à l'étranger, refuse cette fausse logique, ainsi que cette stigmatisation malsaine des fonctionnaires, et notamment des personnels enseignants.

Comme l'a dit Marylise Léon, le travail n'est-il pas, lui aussi, malade ?